

Le Partenariat

Références :

- « Le partenariat : une tendance lourde de la nouvelle gouvernance à l'ère de la mondialisation. Enjeux et défis pour les entreprises publiques et d'économie sociale » LEVESQUE, 2011
- « Partenariat et territoire : vers une nouvelle géographicit  du social ? » HAMEL et KLEIN, 1991
- « Associations et pouvoirs publics : recrer du lien » TRANSRURAL INITIATIVES, 2007
- « De nouvelles formes de « travail ensemble », FOURDRINIER, 9/2010
- «  mergence de la question du partenariat dans le champ du travail social », HAMZAoui, 9/2010
- « Le partenariat : avantages et limites dans le cas d'organisations de d veloppement local », PETRELLA, 2004

Le Partenariat

Fondements :

- La disparition progressive de l'Etat-nation depuis les ann es 30 et apr s guerre a entra n  un recentrage territorial et local
- Les rapports sociaux se sont restructur s diff remment face aux conflits sociaux qui ont comme enjeux l'am lioration de la situation des classes sociales
- Depuis les ann es 80, l'Etat s'est vu menac  par ces luttes et d'autre part par l'expansion du march  int rieur, ce qui a rendu n cessaire l'int gration de la population dans la politique de consommation de masse
- L'Etat ne sait plus tout prendre en charge et les populations et les collectivit s doivent se prendre en main. Le local devient ainsi un cadre de r f rence significatif et pertinent
- Les partenariats se multiplient, soit pour offrir des ressources, construire des r seaux,  laborer des politiques ou d finir des strat gies d'intervention

Le Partenariat

Définitions :

- Le partenariat est un processus social de construction et de partage qui s'inscrit dans des relations à long terme
- Le partenariat est le fait d'arrimer les firmes à tous les agents qui se trouvent dans leur milieu en tissant les réseaux de collaboration et d'échange de savoir qui impliquent les clients, les fournisseurs, les experts conseils, les agences gouvernementales, les chercheurs de laboratoire public, ... (LANDY et ALII, 1999)
- C'est un ensemble de pratiques mises en place par les acteurs sociaux qui décident de mettre en commun leurs ressources, souvent en collaboration avec les institutions publiques, et qui modifie le mode de régulation capitaliste et repose sur les aspects spatiaux et territoriaux essentiels à son existence
- Le partenariat local définit de nouveaux rapports entre les sociétés et leurs territoires
- Il permet aux acteurs sociaux de participer de façon plus active à la gestion et au développement de leur cadre de vie et de travail
- Il peut être défini comme l'action conjointe d'acteurs regroupés dans des projets de réhabilitation de quartier, de localités rurales et des villes ou des régions
- C'est une structure mixte de collaboration privé public pour assurer des services aux couches sociales plus démunies, soit pour mettre en valeur les ressources en vue d'assurer le développement local

Le Partenariat

Acteurs :

- Parmi les acteurs du partenariat on peut citer :
 - * L'Etat qui joue un rôle de catalyseur (par l'octroi de subsides, d'appel d'offre, ...) mais également de régulateur et de coordinateur
 - * Les associations qui participent à la mise en œuvre des politiques publiques et sont au service de l'intérêt général
 - * Les citoyens, les entreprises privées, les élus locaux, régionaux, les syndicats, ...

Le Partenariat

Conditions de pérennité du partenariat :

- REMION (1988) énonce une série de conditions :
 - * une volonté et une prise de conscience de la part de tous,
 - * un noyau mobilisateur,
 - * un partenariat mixant le public, le privé, les bénévoles et les professionnels,
- HAMZAOUI (2010) y ajoute :
 - * une nécessaire équité entre les partenaires
 - * des responsabilités comparables
- Il faut accorder une importance particulière aux rapports interpersonnels, à l'organisation et aux stratégies employées
- Il faut se donner les supports, les lieux et les occasions de travailler ensemble
- Le partenariat exige la complémentarité entre les services et implique des conventions formelles entre les partenaires

Le Partenariat

Forces :

- Le partenariat offre les avantages d'une fusion sans les désavantages par la conservation de son indépendance
- La mondialisation fait naître de très fortes pressions concurrentielles. Le partenariat se propose de miser sur la confiance et le partage des risques
- Le partenariat implique une forme d'organisation polyvalente qui accroît la flexibilité par l'implication des sous-traitants. Les bons rapports mutuels forment un avantage concurrentiel
- Les appels d'offres ont professionnalisé les associations mais...cela entraîne la disparition des bénévoles qui ne se reconnaissent plus dans l'association qui vise le résultat au détriment de l'activité même de l'association
- Le partenariat est un espace d'expression citoyen qui structure la vie politique via un volet participatif permettant de faire émerger des politiques publiques innovantes
- Le partenariat permet de légitimer l'existence des associations comme acteurs incontournables de la discussion et de la vie sociale (identification comme acteur politique social sur le territoire)
- Il établit les liens entre partenaires, atténuant les effets négatifs du monopole public et oblige les entreprises privées à développer une conscience sociale

Le Partenariat

Faiblesses :

- Son identité structurelle est mise en péril par la marchandisation du secteur associatif issu du système d'appel d'offre lié aux subsides : mobilisation de l'énergie autour de la recherche d'argent au lieu du projet

- Les partenaires ne répondent pas toujours aux mêmes exigences et n'ont pas la même nature

- Le statut des acteurs peut être différent (salariés, bénévoles, ...)

- Les relations de pouvoir (relations de contrôle, rapport financier, hiérarchique, fonctionnel que le partenariat suscite)

- Le cloisonnement et la sectorialisation (les services sociaux sont trop individualisés, ne s'attaque qu'à une partie du problème, manque de transversalité)

- PETRELLA (2004) définit 14 limites ressortant de l'analyse des composantes du partenariat. Parmi celles-ci nous trouvons : le déséquilibre dans les tâches, la perte d'autonomie de certains partenaires, la lourdeur administrative, la difficulté à mobiliser les habitants et les entreprises, l'absence ou la mauvaise évaluation, la difficulté à révéler les demandes locales ou bien encore les objectifs peu précis.

- Le coût (temps, mobilisation de personnel, ...)